ABACA YPUA

Actif			Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains	43 450	752	42 697	340 342
		Constructions	263 000	28 858	234 141	284 291
		Inst. techniques, mat. out. industriels	7 067	2 371	4 696	6 109
		Autres immobilisations corporelles	66 553	17 191	49 361	57 567
		Immobilisations en cours	43 541		43 541	
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**423 611**	**49 173**	**374 438**	**688 311**
	Immobilisations financières[2]	Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				15
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières				
		TOTAL				**15**
Total de l'actif immobilisé			**423 611**	**49 173**	**374 438**	**688 326**
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commandes					
	Créances[3]	Clients et comptes rattachés				
		Autres créances	36 345		36 345	20 315
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	**36 345**		**36 345**	**20 315**
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		(dont actions propres :)				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	178 914		178 914	217 783
		TOTAL	**178 914**		**178 914**	**217 783**
Charges constatées d'avance			825		825	795
Total de l'actif circulant			**216 084**		**216 084**	**238 894**
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			**639 696**	**49 173**	**590 522**	**927 221**

Renvois :
(1) Dont droit au bail
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)

Clause de réserve de propriété : Immobilisations | Stocks | Créances clients

Edité à partir de Loop V4.54.0

ABACA YPUA

	Passif	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 29 960)	29 960	29 960
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	450 452	-3 244
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	6 714	453 697
	Situation nette avant répartition	**487 127**	**480 412**
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	**487 127**	**480 412**
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	156	299 459
	Total	**156**	**299 459**
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 215	8 216
	Dettes fiscales et sociales	98 602	138 711
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	420	420
	Instruments de trésorerie		
	Total	**103 238**	**147 348**
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes et des produits constatés d'avance	**103 395**	**446 808**
	Écarts de conversion passif		
	TOTAL DU PASSIF	**590 522**	**927 221**
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	156	
	à moins d'un an	103 238	446 808
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(3) dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V4.54.0

ABACA YPUA
4796, Route Océane
40390 SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
Abaca.ypua.40@orange.fr
Tel : 06 71 19 83 02

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 mars 2023

Les associés de la SARL ABACA YPUA HOTEL RESTAURANT, société à responsabilité limitée au capital de 29960 Euros divisé en 2996 parts de 10 Euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la gérance.
Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.
Sont présents ou représentés :

Monsieur Backes Patrick pour 1498 parts,
Monsieur Morin Yves pour 1498 parts,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que telle la totalité des parts sociales composant le capital de la société, soit 2996 parts.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Morin Yves, gérant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le président dépose sur le bureau et met à disposition des membres de l'assemblée :
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code du Commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

ABACA YPUA
4796, Route Océane
40390 SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
Abaca.ypua.40@orange.fr
Tel : 06 71 19 83 02

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leurs dispositions au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.
Le président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, établis par la gérance.
Cette lecture terminée, Le Président déclare la discussion ouverte.
Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice d'exploitation de 6714,79 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	6714,79 Euros
Report à nouveau	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

